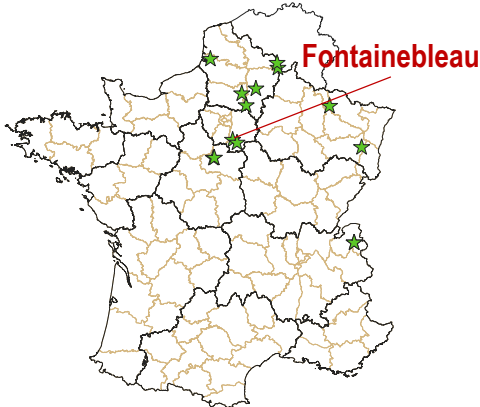


PICO Fontainebleau (77)

Site 1

LOCALISATION



Commune: Fontainebleau

STATION

Topographie

- Altitude : 127 m
- Pente : nulle

Climat

°C moy: 11,5°C / Précipitations : 707 mm/an

Sol

Roche mère : sable de Fontainebleau
Texture : sableuse

Végétation

Ronce très éparse, fougère aigle

Peuplement forestier antérieur

Hêtraie, coupe en 2020/2021

Essence suivie

Chêne sessile, Chêne pubescent

Ongulés sauvages

sanglier, cerf

Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf « Trico 2 applications », appliqué au printemps et à l'automne).

Témoin (non protégé)



Protections mécaniques

Piquets croisés



Pince cactus



Gaine Nortène



Protections répulsives



Trico:

- 1 application/an
- 2 applications/an



Peinture Sema



Chaux
hydraulique



Laine de
mouton lavée



Pâte à
bourgeons Elaf

Plantation

La parcelle a bénéficié d'une préparation mécanisée du sol. Les chênes en racines nues ont été plantés en fente à la pioche en février 2023, par placeaux de 9 plants répartis de part et d'autre de cloisonnements sylvicoles et avec une densité de 720 plants/ha.



**Suivi de l'expérimentation : Pôle
Fontainebleau - Compiègne**

Office National des Forêt - Pôle
Recherche, développement et innovation
3 rue du petit château – 60 200 Compiègne

Mise à jour : juillet 2024

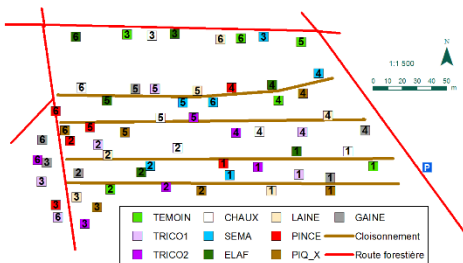
DISPOSITIF

Dimension

Zone expérimentale de 2,5 ha

Schéma expérimental

Le schéma expérimental est constitué de 600 plants répartis en 10 modalités qui sont répétées au sein de 6 blocs. Chaque bloc comporte 10 unités expérimentales (UE) de 10 plants en placeau, avec 1 UE par modalité. La répartition spatiale des UE au sein de chaque bloc est aléatoire. Les blocs 1 à 3 sont en chêne sessile et les blocs 4 à 6 en chêne pubescent.

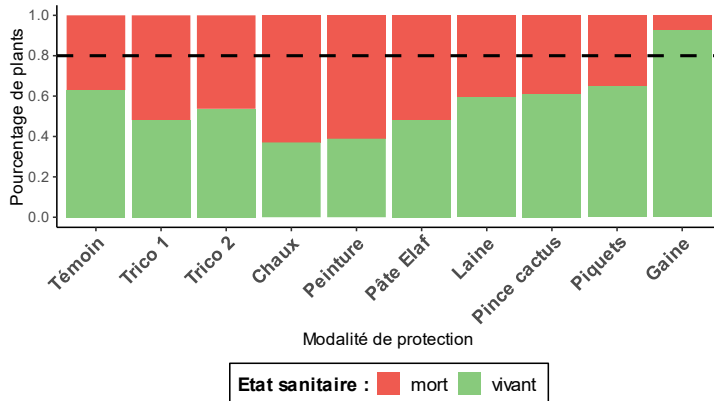


Mesures

- Hauteur des plants
- Etat sanitaire
- Etat des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)

Résultats au printemps 2024 (1ère saison de végétation)

Taux de reprise des plants



Le taux global de reprise du dispositif est de **57%** donc très inférieur au seuil de 80% en dessous duquel un regarni est à prévoir.

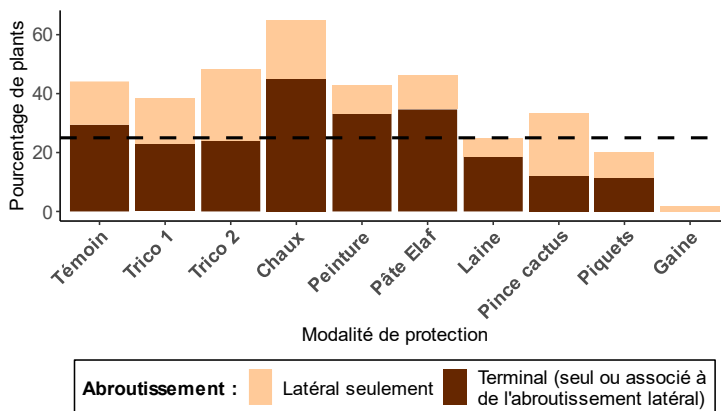
Les 10 modalités présentent des taux de reprise similaires, sauf la gaine. Une grande partie de la mortalité est imputable aux déracinement des plants par les sangliers (la gaine étant la seule modalité épargnée).

Dégâts d'ongulés sur les plants vivants au printemps 2024

Abrouissement terminal : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

Abrouissement latéral : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

Seuil de 25% de dégâts : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés¹ (ici, seul l'abrouissement terminal est concerné par ce seuil).



Le taux d'abrouissement terminal du témoin non protégé est de **29%**, valeur proche de la plupart des modalités, sauf pour la pince cactus et les piquets pour lesquels il est visiblement plus faible. Seule la modalité gaine ne présente pas d'abrouissement terminal.

La mortalité étant élevée, l'interprétation de l'efficacité des différentes modalités de protection sur l'abrouissement est délicate.

¹2016, BROSSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*

Financements :



Contact :

Malaurie Puyal
Tél : 06 23 90 19 19